

Aux parents des élèves du Secondaire II

Petit-Lancy, le 14 août 2018

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Permettez-moi de vous annoncer que l'Institut vient de me confier responsabilité de l'étude accompagnée des élèves à partir de la Troisième et d'en faire un outil efficace de la réussite de la scolarité de votre enfant au Secondaire II.

La nouvelle étude accompagnée du Secondaire II a, comme celle du Secondaire I, le double objectif de faire exécuter le travail pour le lendemain et d'inculquer les bonnes méthodes d'apprentissage. Bienveillante et très encadrante pour les élèves, elle collaborera avec les parents tenus informés du suivi de leurs enfants.

Si l'étude accompagnée du Secondaire II ressemblera à celle du Cycle par le nombre des intervenants et la dynamique de leurs interactions avec les élèves, elle diffèrera par la forme des échanges, forcément adaptés à l'âge des jeunes gens. Quant à l'horaire, il s'adaptera à celui des classes de chaque degré et sera ainsi le plus flexible possible, 5 jours par semaine. Le tarif hebdomadaire est de 115 francs pour les élèves de Troisième et Seconde et de 130 francs pour ceux de Première et de Terminale.

En vous assurant de mon enthousiasme à réaliser de concert avec les équipes pédagogiques les objectifs fixés à cette étude des *Grands*, je suis volontiers à votre disposition pour en discuter avec vous et je vous adresse, Madame, Monsieur, chers Parents, mes dévoués messages.

Brice Clerc
Responsable des
études accompagnées